



**Newsletter du 11 décembre 2020**

## Retour d'enquête J+1 an - Où en sommes-nous ?

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Notre Collectif compte aujourd'hui plus de 760 adhérents.

Pour l'enquête « J+1an », vous avez été 67% à répondre et nous vous remercions pour votre participation indispensable pour nous afin de prioriser nos futures actions. Voici la synthèse que nous avons pu établir :

### Logement :

- 41% n'habitent toujours pas dans le logement sinistré,
- 11% ont pu regagner leur logement,
- 8% se doivent quitter leur logement durant les travaux.

### Proposition d'indemnisation :

- 50% ont trouvé un accord sur le montant de l'indemnisation,
- 30% sont toujours en discussion avec leur assurance ou en attente d'expertise complémentaire,
- 20% n'ont pas reçu de proposition d'indemnisation de leur assurance.

### Travaux :

- 10% auront terminé leurs travaux en 2020,
- ≈ 40% pensent les avoir terminés en 2021,
- ≈ 50% ne sont pas en mesure de définir la date de fin des travaux.

### Inquiétudes/Actions :

- Vous êtes très nombreux à vous inquiéter à juste titre, pour la **réalisation des travaux**. (Disponibilité des artisans, expertise non terminée,...).

1) Pour avoir des arguments consolidés, nous allons interpeller les entreprises locales et leur demander de la visibilité sur le planning de charge prévisionnel. A partir de leur retour, nous alerterons de nouveau madame la Préfète post-séisme ainsi que notre correspondante de la FFA (Fédération Française de l'Assurance) afin de limiter le risque de se voir refuser un délai supplémentaire pour finaliser les travaux.

2) Nous conseillons donc de contractualiser, au plus tôt, avec vos artisans ou entrepreneurs correctement déclarés et assurés.

- La lenteur des réponses des assurances est encore d'actualité et pour certains d'entre vous, vous êtes toujours en **attente d'une offre d'indemnisation** ou **du rapport d'expertise d'assurance** (expertise toujours en cours, retard pour établir des diagnostics structure,...). Bien entendu, en parallèle de vos relances et pour ceux qui nous ont autorisé, nous continuons à appuyer les dossiers d'adhérents auprès de nos correspondants d'assurance et/ou de la préfecture pour éviter les dossiers « dormants ».

- Pour ceux qui ont découvert de **nouveaux dommages significatifs liés au séisme** mis au jour pendant les travaux, vous avez la possibilité de transmettre un inventaire à votre assureur pour qu'un complément d'expertise soit étudié.

**Association Collectif pour les sinistrés du séisme du 11 Novembre 2019**

3 Place Jean Moulin 07400 Le Teil [www.collectif-sinistres-seisme.fr](http://www.collectif-sinistres-seisme.fr)

Email : [collectifseisme@gmail.com](mailto:collectifseisme@gmail.com)

## Autres Informations :

- Pour ceux qui sont confrontés à des **gros travaux ou des démolitions** notamment pour les maisons mitoyennes, nous avons mis à disposition des documents qui peuvent vous être utiles :

- 1) Un feuillet de questionnement pour « évaluer » l'offre d'indemnisation de votre assurance (démolition avec ou sans reconstruction, prise en compte totale ou partielle des déblais,).
- 2) Un « Constat amiable état des lieux avant travaux ».

Ces formulaires sont disponibles sur notre site internet « maisons mitoyennes » ou « assurance ».

- Quelques adhérents se sont vu **résilier leur contrat habitation par leur assurance** avant même que leur dossier de sinistre ne soit traité. Nous avons sollicité la FFA et la préfecture pour éviter que ses situations se multiplient. Vous êtes 16% à envisager de **changer de compagnie d'assurance**, nous vous invitons à être prudent si votre dossier sinistre n'est pas soldé et nous vous conseillons préalablement de vous assurer de la prise en charge par un nouvel assureur de votre bien à un coût raisonnable.

- **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Réhabilitation Urbaine** (OPAH-RU) : 30% ont déjà pris ou vont prendre contact avec SOLIHA, 50% ne savent pas ou ne connaissent pas cette offre. Cette opération, lancée par la communauté de communes ARC (Ardèche-Rhône-Coiron) permet aux sinistrés, sous conditions de ressource, de bénéficier d'une aide complémentaire (basée sur le « reste à charge »).

Pour plus d'information sur le dossier à remplir auprès de SOLIHA 26/07, vous devez envoyer un mail à **renovationseisme@ardecherhonecoiron.fr** ou de contacter la permanence téléphonique le mercredi de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 17h30 au 04 75 79 04 70.

- Pour le plus long terme, nous agissons aussi pour faire évoluer la **loi Catastrophe Naturelle (CAT-NAT)**, pour se faire nous avons rencontrés le 26 novembre, 2 députés (Madame Valéria Faure-Muntian et le Député de l'Ardèche Monsieur Hervé Saulignac) et avons pu échanger sur notre retour d'expérience. Ils devraient déposer, en 2021, un projet de loi CAT-NAT plus favorable pour les assurés.

- **Les permanences du Collectif** devraient ré-ouvrir sur rendez-vous les samedis matin à la maison des projets, 37 rue de la république - 07400 LE TEIL. La prise de rendez-vous est obligatoire (étude de dossier au préalable) au 06.49.80.26.60. Notre secrétaire vous accueille pour tous dépôts de documents et prise de rdv les lundis et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

- Par ailleurs, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, vous trouverez en pièce jointe le **bulletin de ré-adhésion pour l'année 2021** à nous retourner signé avec une cotisation annuelle de 10€ à l'adresse ci-dessous. Une ré-adhésion au collectif sera pour nous et pour les sinistrés dont le dossier n'est pas clos, une marque de soutien. Cela vous permettra également continuer à bénéficier de nos conseils et de nos informations.

D'autre part, les adhérents 2021 bénéficierons de notre document de retour d'expérience (établi après une année d'observation).

Chers adhérents, nous comptons sur vous pour continuer à avancer ensemble et nous restons à vos côtés pour répondre au mieux à vos questions.

Le bureau du Collectif pour les sinistrés du 11 novembre 2019

**Association Collectif pour les sinistrés du séisme du 11 Novembre 2019**

3 Place Jean Moulin 07400 Le Teil [www.collectif-sinistres-seisme.fr](http://www.collectif-sinistres-seisme.fr)

Email : [collectifseisme@gmail.com](mailto:collectifseisme@gmail.com)